

1:0 pour la pédagogie de l'interdiction!

Autor(en): **Hirt, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **18 (1961)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1:0 pour la pédagogie de l'interdiction!

Lors de la fondation de l'EFGS, une chose était parfaitement claire pour chacun de nous : dans une Ecole fédérale de gymnastique et de sport, il ne pouvait être question de consommer de l'alcool. Cette décision a fait ses preuves jusqu'à ce jour. Le régime sans alcool de notre Ecole fut, par la suite, souvent cité en exemple.

Nous avons adopté, dès le début, une attitude foncièrement différente à l'égard de l'usage du tabac. L'usage excessif du tabac n'a généralement d'influence que sur les fumeurs eux-mêmes et c'est pourquoi il semblait qu'une différence devait être faite avec l'usage de l'alcool. Nous pensions pouvoir agir, dans ce domaine, sans avoir recours aux interdictions.

Confiants en notre action pédagogique et forts des connaissances scientifiques en la matière, nous croyions, de bonne foi, qu'il serait ainsi possible d'informer et de convaincre la jeunesse de s'abstenir de fumer et d'exercer une influence plus profonde sur les futurs moniteurs et maîtres de sports que par une lapidaire défense.

Les expériences faites à ce sujet furent malheureusement plutôt déprimantes. Année après année, nous avons dû constater qu'un nombre sans cesse croissant de jeunes sportifs et de moniteurs sont esclaves du molock cigarette. D'où cela provient-il ? Est-ce la réclame commerciale, parfois dépourvue de tout scrupule,

A l'instar de la décision prise par la Direction de l'EFGS grand-père devrait, lui aussi, s'abstenir de fumer en présence de sa petite-fille !



en faveur de cigarettes avec filtre et à laquelle, malheureusement, certaines vedettes sportives accordent leur appui, est-ce l'activité mouvementée de la vie moderne, ou est-ce encore l'exemple des parents — et même de certaines mères qui fument de nos jours presque autant que le sexe fort —, qui incitent les jeunes à participer à cette énorme consommation de nicotine ? Une réponse satisfaisante à ces questions ne pourrait être donnée qu'après une enquête approfondie auprès de tous les intéressés.

La réalité est et demeure que la consommation de cigarettes, dans notre pays, a plus que quadruplé au cours des vingt dernières années. En chiffre cela signifie : 2 milliards de cigarettes consommées en une année, avant 1939, contre 8,5 milliards en 1959. Cela veut dire que notre peuple dépense actuellement, chaque année, 425 000 000 de francs uniquement pour les cigarettes.

Notre influence à l'EFGS, où, assez souvent, se déroulent parallèlement 6 et même 7 cours différents et le stage d'études pour la formation de maîtres et maîtresses de sport, s'est considérablement amenuisée comparativement à l'époque du début pendant laquelle les cours étaient relativement peu nombreux et où nous pouvions suivre chacun d'eux.

La situation s'est à tel point aggravée que ce sont non seulement les fumeurs qui sont en danger mais encore les non-fumeurs avec lesquels ils sont appelés à vivre et à partager les locaux de travail. Cela va réellement maintenant trop loin.

Nous voulions dans le domaine de l'usage du tabac, comme dans d'autres domaines, éduquer tout en respectant l'absolue liberté personnelle de chacun. Cette expérience a totalement échoué. Nous nous avouons vaincus.

Et c'est pourquoi nous avons été contraint d'interdire de fumer dans les locaux communautaires de l'EFGS, et sur la terrasse principale.

Nous prions nos participants aux cours et nos visiteurs de faire preuve de compréhension pour cette mesure de rigueur et les remercions d'avance de leur appui.

Il s'agit de quelque chose de beaucoup plus grand que cette simple défense, il s'agit de contribuer à l'éducation d'une jeunesse saine et forte.

Stin.

Note de la rédaction : Le spectacle affligeant de salles communautaires enfumées et puantes, au sein même de notre Ecole fédérale de gymnastique et de sport, nous a fait douter, durant de nombreuses années, de l'efficacité des efforts de ceux d'entre nous qui pensent qu'il y a un non sens évident entre la pratique d'exercices physiques générateurs de santé et l'habitude de fumer qui annihile précisément les effets salutaires de la culture physique, dans de notables proportions. C'est pourquoi nous saluons, avec beaucoup de satisfaction, la décision de la Direction de l'EFGS, mentionnée ci-dessus. Mais, comme le déclare le Prof. Dr. G. Schönholzer, dans un article qui paraîtra, ici-même, dans le prochain numéro de notre revue, combien ce serait plus beau encore si une abstention totale de l'usage de la nicotine à l'EFGS s'établissait d'elle-même, volontairement, de la part de chaque collaborateur, de chaque hôte et de chaque élève de cette école ! Souhaitons que ce jour béni du sport ne soit pas trop éloigné !

Fr. Pellaud